

Donnez-nous votre avis sur le bulletin
Questionnaire accessible en ligne sur le site de l'ARB NA :
rubrique NOS RESSOURCES > PUBLICATIONS > Bulletins mensuels de Situation Hydrologique
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>
Par avance merci pour vos retours (date limite : 30/11/2022)

Le Clain à Saint-Benoît (86), le 2 octobre 2022. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

Des précipitations déficitaires

EAUX SOUTERRAINES

/ p.4

77% des stations ont un niveau inférieur à la moyenne
2^e situation la moins favorable depuis 27 ans

COURS D'EAU

/ p.5

La totalité des stations avec un débit inférieur à leur
moyenne. Des DCR franchis.

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

/ p.8

48% des stations ONDE sans écoulement

MESURES DE RESTRICTION

/ p.9

L'ensemble du territoire encore concerné par des me-
sures de restriction.

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Octobre 2022

Bulletin n°206

Octobre 2022

ÉDIT'EAU

Les cumuls mensuels de pluies ont été déficitaires de -10 à -75 % par rapport aux normales selon les secteurs. Par contre, le bilan hydrique du mois d'octobre est positif dans l'ensemble, avec le retour des pluies efficaces.

La situation des nappes souterraines s'est tout de même dégradée par rapport au mois précédent, puisque 77% des piézomètres indiquent encore un niveau inférieur à la moyenne contre seulement 65% fin septembre. C'est la 2^e situation la moins favorable de ces 27 dernières années à la même période.

La totalité des cours d'eau suivis indique un débit mensuel inférieur aux moyennes de saison, avec des déficits souvent marqués.

Les taux de remplissage des grands-barrages réservoirs sont généralement inférieurs à la moyenne, même si la baisse commence à ralentir.

De nombreuses mesures de restriction sont restées en vigueur courant octobre, tous usages confondus. Elles ont toutefois pu être assouplies parfois sur certains secteurs, notamment en fin de mois. D'une manière générale, les différents usagers de l'eau, citoyens et professionnels, sont toujours invités à utiliser l'eau de manière raisonnée en cette période délicate.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN) / p.2

PLUVIOMÉTRIE / p.3

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES / p.4

DEBITS DES COURS D'EAU / p.5

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-
RÉSERVOIRS / p.7

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES / p.8

MESURES DE RESTRICTION / p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, le BRGM, les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine

Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

OCTOBRE 2022 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUE ET SÈVRE NANTAISE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -75%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 6 inférieurs dont 1 aux maxima. Evolution : 6/7 5 en baisse, 2 en hausse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations avec un déficit très important (>-80%), 5 en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 1 indéterminé. 5/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 2 proches, 13 inférieurs dont 1 inférieur aux minima. Evolution : 13/18 7 en baisse, 9 en hausse. 2 indéterminés.

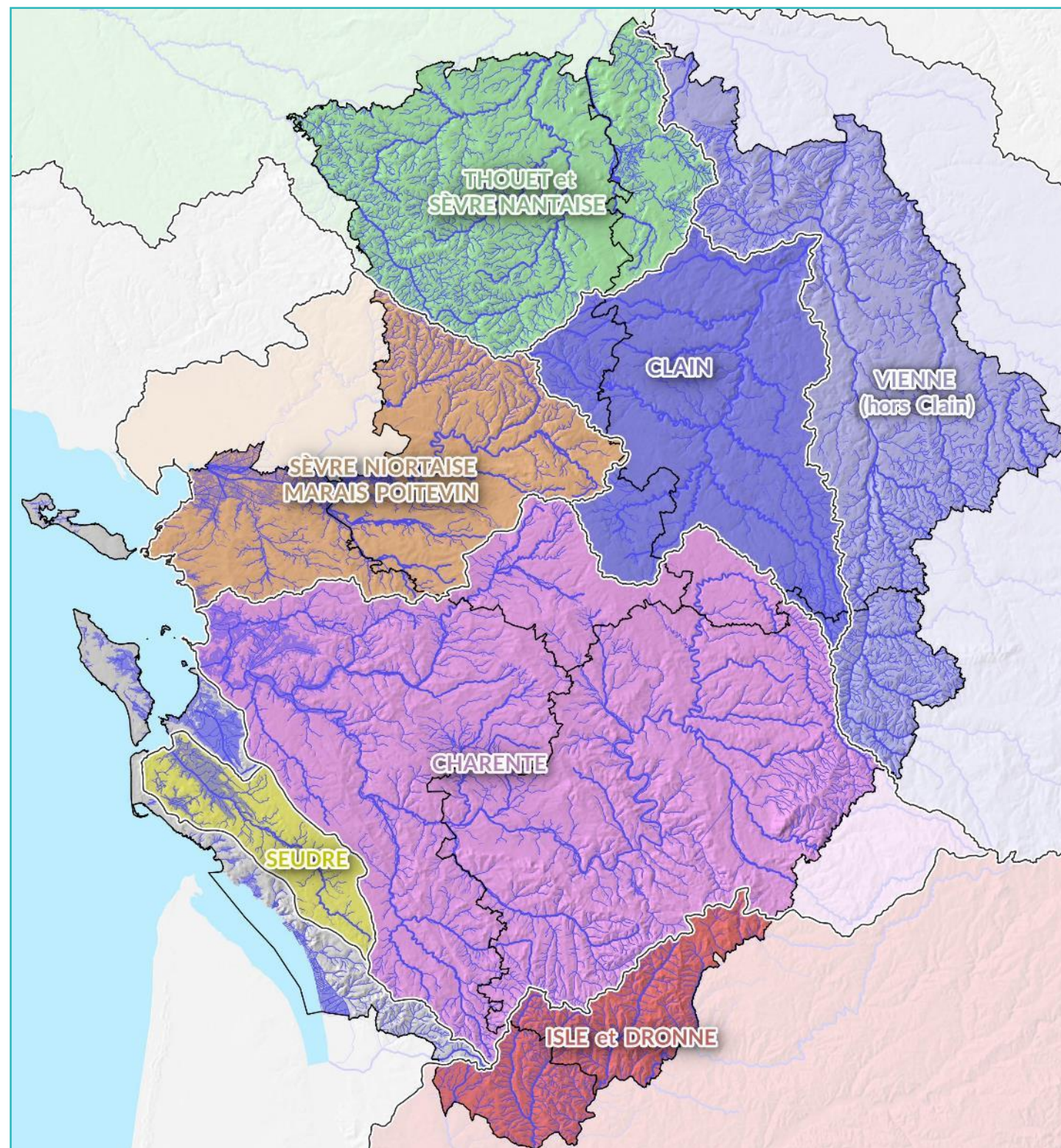
 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit marqué par rapport à sa moyenne (entre -50 et -80%), 1 en déficit très important (> -80%). 1 station en déficit. 2 indéterminés. 1/5

SEUDRE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse. 2/2

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en déficit marqué par rapport à la moyenne (entre -50 et -80%). 2/2



Vienne (hors Clain)

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -75%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 4 inférieurs dont 1 aux maxima. Evolution : 4/5 2 en hausse, 3 en baisse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 11 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%). 11/11 80%.

CLAIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -50%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 3 piézomètres supérieurs à la moyenne, 6 proches, 17 inférieurs dont 1 aux maxima. Evolution : 17/27 15 en hausse, 1 stable et 10 en baisse. 1 indéterminé.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 8 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 1 avec un déficit très important (> -80%). 8/9

CHARENTE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -10 à -50%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 supérieurs à la moyenne, 40 inférieurs, dont 2 très inférieurs, et 6 proches de la moyenne. Evolution : 40/50 19 en hausse, 29 en baisse. 2 indéterminés.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations en déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%), 8 en déficit marqué (entre -50 et -80%), et 2 en déficit très important (>80%). 8/15

ISLE ET DRONNE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -75%.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre proche de la moyenne, 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2/3 1 en baisse, 2 en hausse.

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations en déficit marqué (entre -50 et -80%). 1 indéterminé. 3/4

Légende – Pictogrammes

 Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin

 Niveaux des nappes
X/Y

 Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

 Très supérieur à la moyenne / excédent important

 Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent

 Conforme à la moyenne

 Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit

 Très inférieur à la moyenne / déficit marqué

 Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine

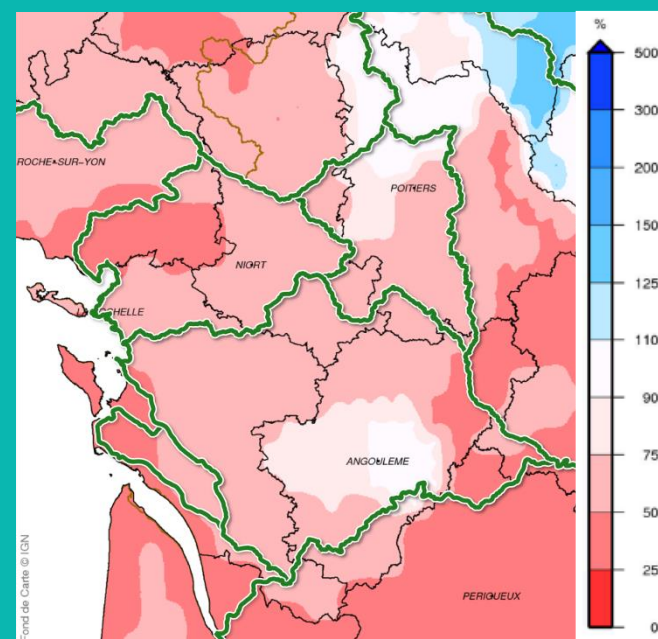
Bulletin mensuel de septembre 2022 édité le 04 novembre 2022.

Dans ce bulletin sont utilisées les nouvelles normales de référence sur la période 1991-2020.

Pluviométrie du mois d'octobre 2022

Les cumuls mensuels sont de 30 à 75 mm partout (de 50 à 75 mm sur la majeure partie de la Charente, les 2/3 sud des Deux-Sèvres et la moitié ouest de la Vienne).

Ils sont déficitaires presque partout, de manière plus marquée, de 50 à 75 % sur la frange littorale de la Charente-Maritime et le nord-est de la Charente. Ils sont conformes sur le nord de la Vienne et le secteur d'Angoulême.



Carte des rapports aux normales 1991/2020 des précipitations d'octobre 2022

Cumuls aux quatre principales stations

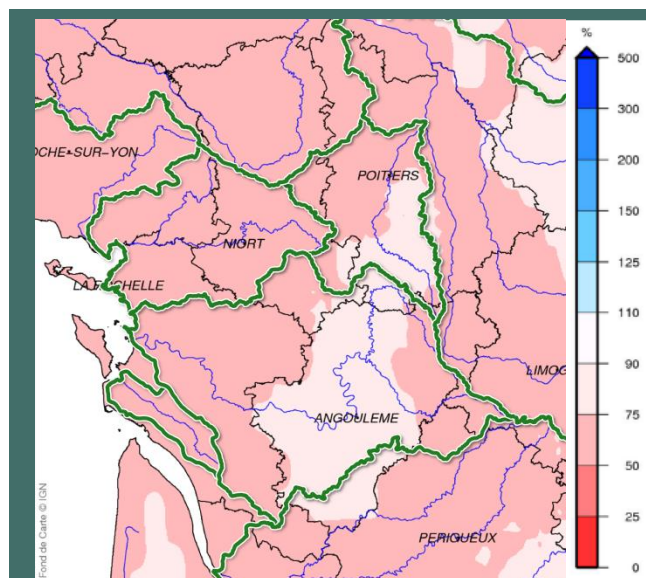
Les cumuls pluviométriques du mois d'octobre 2022 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles aux stations de Cognac (-14%), La Rochelle (-54%), Niort (-42%), et Poitiers (-4%),

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE
47.1	65.8	50.8	38.8	63.5	51.3	45.4	69.6
(62.8)	(76.4)	(59.7)	(83.7)	(61.7)	(88.4)	(52.9)	(72.4)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1991-2020) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à octobre 2022

Les cumuls depuis novembre sont déficitaires partout, de 25 à 50 % le plus souvent, de 10 à 25 % sur le sud-ouest de la Vienne et les 2/3 ouest de la Charente.



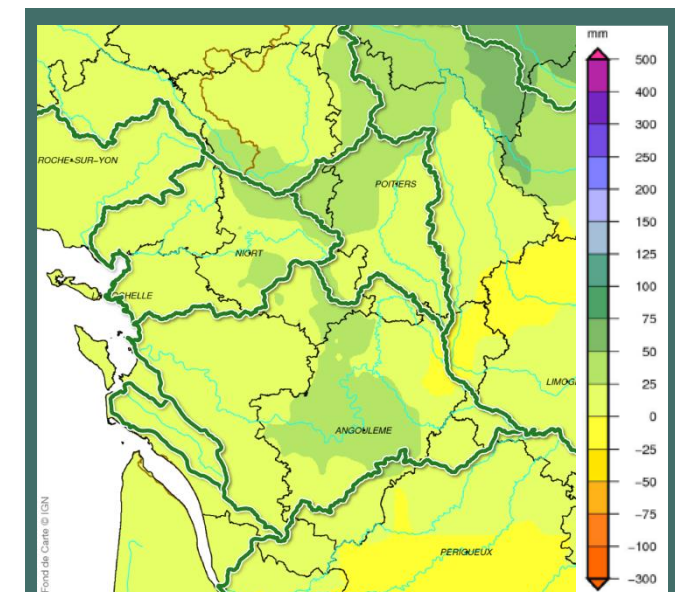
Carte des rapports aux normales 1991/2020 des précipitations (novembre à octobre 2022)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Le bilan hydrique est presque partout positif de 0 à 50 mm sauf au nord-est de la Charente où il est faiblement négatif.

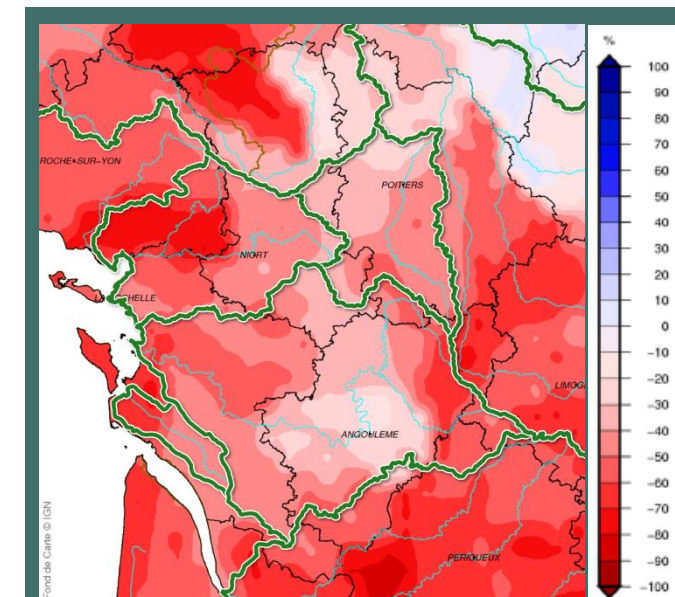
Le bilan hydrique est positif partout, de manière plus marquée au sud de la Charente-Maritime et sur une zone allant de l'ouest de la Charente jusqu'au centre des Deux-Sèvres où il atteint 100 à 200 mm.



Cumul des pluies efficaces de octobre 2022

Humidité dans les sols superficiels

Au 1er novembre, les sols sont secs sur la majeure partie du bassin, très secs au nord-est de la Charente et au nord des Deux-Sèvres, un peu moins du centre de la Charente au sud-est des Deux-Sèvres.



Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols le 1er novembre 2022



Pour en savoir plus ...

<https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>

Retrouvez dans cette rubrique les bilans climatiques nationaux, les résumés climatiques régionaux, les prévisions saisonnières, les points neige et les bilans hydrauliques des sols.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réaion Nouvelle-Aquitaine, BRGM ; traitements ARB NA

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

En 2021-2022, la période de reconstitution des ressources en eau s'est enclenchée relativement tard (fin décembre) après une période de sécheresse. Malgré des précipitations importantes en décembre, début mars la situation apparaît plutôt défavorable, à la veille de la période d'étiage durant laquelle débute la phase de vidange des ressources en eau. La succession de trois mois secs ensuite (mars, avril, et mai), confirme cette situation, malgré un mois de juin pluvieux en dernière décade. Celui-ci a ensuite été suivi de 2 mois très secs, juillet et août, puis d'un mois de septembre peu arrosé. Le mois d'octobre ensuite, très sec et chaud, a été dans la continuité des mois précédents.

La situation observée fin octobre s'est de nouveau dégradée par rapport au 30 septembre, avec **84 piézomètres** présentant un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **77% du parc** tous types de nappes confondus (65% fin septembre). **23%** des piézomètres indique des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (35% fin septembre).

Fin octobre, **57 piézomètres** sur 110 présentent une **baisse** par rapport au mois précédent.

Au 31 octobre, la situation de 2022, se situe au **2^e** rang des situations les moins favorables de ces vingt-sept dernières années, juste derrière 2005.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

13% des piézomètres sont **proches ou supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (30% fin septembre), dont 12% proche de la moyenne ; **68 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**87%**).

Pour les nappes captives :

50% des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (48% fin septembre), dont 25% proche de la moyenne ; **16 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**50%**).

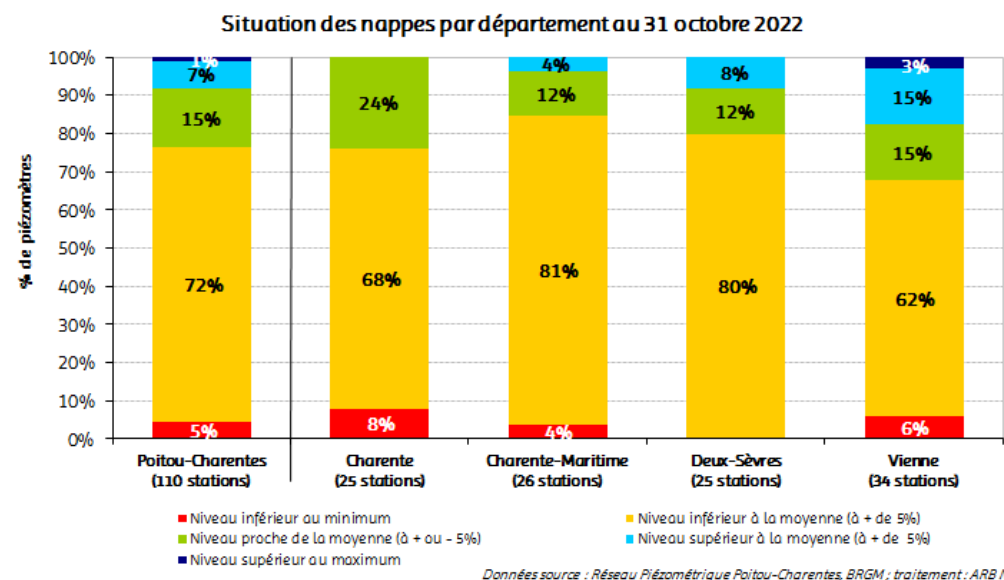
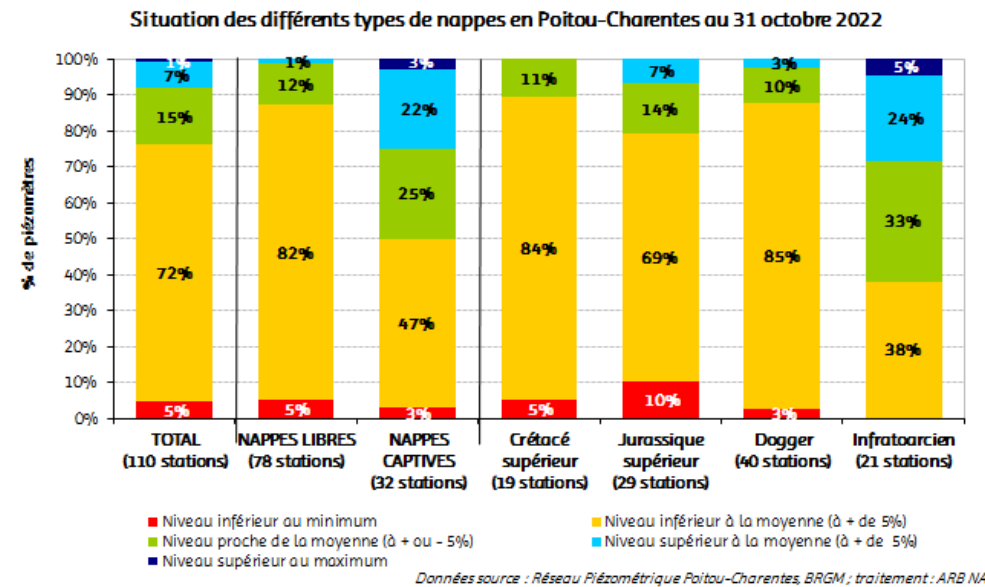
Synthèse par département

En Charente : la situation **ne s'est pas améliorée** fin octobre par rapport à fin septembre, avec **24%** de piézomètres **proches** de la moyenne (24% ≥ fin septembre) ; **19 piézomètres** (sur 25) sont inférieurs à la moyenne fin octobre, soit **76%**.

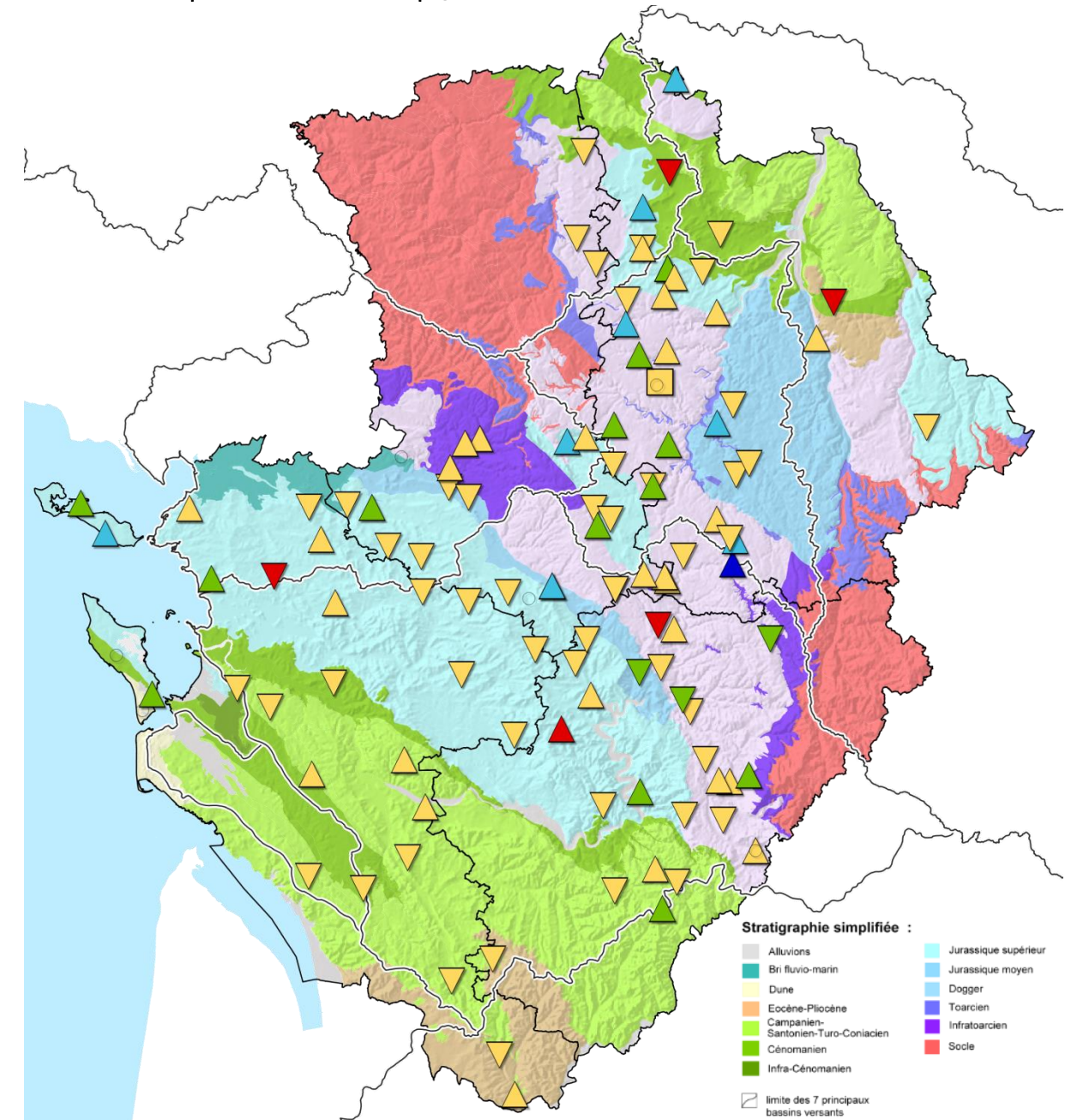
En Charente-Maritime : la situation observée fin octobre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin septembre: en effet, **15%** des piézomètres se situent **proches à supérieurs** à la moyenne (35% fin septembre). **22 piézomètres** (sur 26) sont en dessous de la moyenne (**85%**).

En Deux-Sèvres : la situation fin octobre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin septembre: **20%** des piézomètres sont **proches à supérieurs** à la moyenne (35% fin septembre) ; **20 piézomètres** (sur 26) sont en dessous de la moyenne (**80%**).

En Vienne : la situation fin octobre **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin septembre, puisque **33%** des piézomètres présentent un niveau **proche à supérieur** à la moyenne, contre 44% fin septembre ; **23 piézomètres** (sur 34) sont inférieurs à la moyenne (**67%**).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 octobre 2022



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

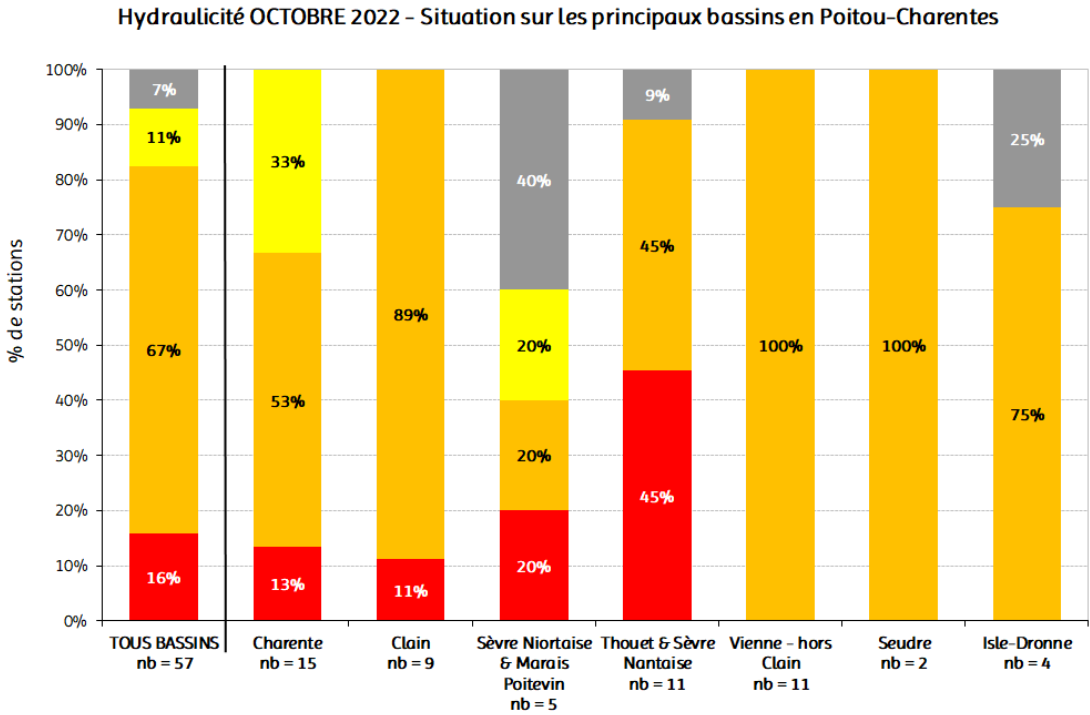
DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine – Département Hydrométrie et Prévion des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

Courant octobre, les débits des cours d'eau ont généralement été inférieurs aux moyennes de saison. Ainsi, la quasi-totalité des stations du territoire présente un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle d'octobre. Les déficits sont marqués voire même très importants (83 % des stations avec un déficit compris entre 50% et 100%).

Le Débit de Crise a été franchi durant 25 jours sur le Clain.



Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	OCTOBRE 2022	
			Débit moyen mensuel par rapport au DOE	Débits moyens journaliers par rapport au DCR
La Vienne à Ingrandes	21	16	22.29	>DOE
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	1.72	<DOE
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	1.07	>DOE
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	1.73	<DOE
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	3.11	>DOE
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2.5	3.37	>DOE
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	0.04	<DOE

Unités : m³/s

Nota - Débit Objectif d'Etiage (DOE) / Débit de Crise (DCR) : dans le présent bulletin, la valeur des DOE et DCR est comparée aux débits moyens mensuels, ce qui diffère de l'évaluation du respect de ces valeurs au sens des SDAGE.



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

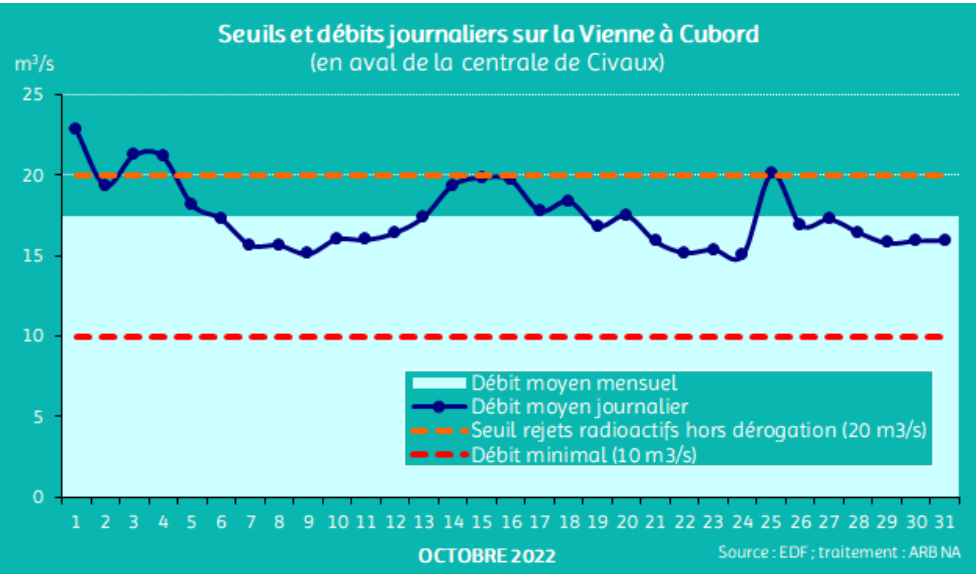
La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une information de l'ASN. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des rejets entre 10 et 20 m³/s. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 15.94 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 13.22 m³/s

Le débit de la Vienne s'est maintenu proche de 15 m³/s pendant une bonne partie du mois, avec 3 pics en début, milieu, et le 25, et se stabiliser en fin de mois vers 16 m³/s.

Courant octobre le débit journalier est resté au-dessus du débit minimal (10 m³/s), autorisant la centrale à fonctionner. Par contre, il est resté sous le seuil minimal pour les rejets radioactifs hors dérogation (20 m³/s), pendant la quasi-totalité du mois, hormis les 1, 3 et 4 octobre. En conséquence, les effluents sont stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.

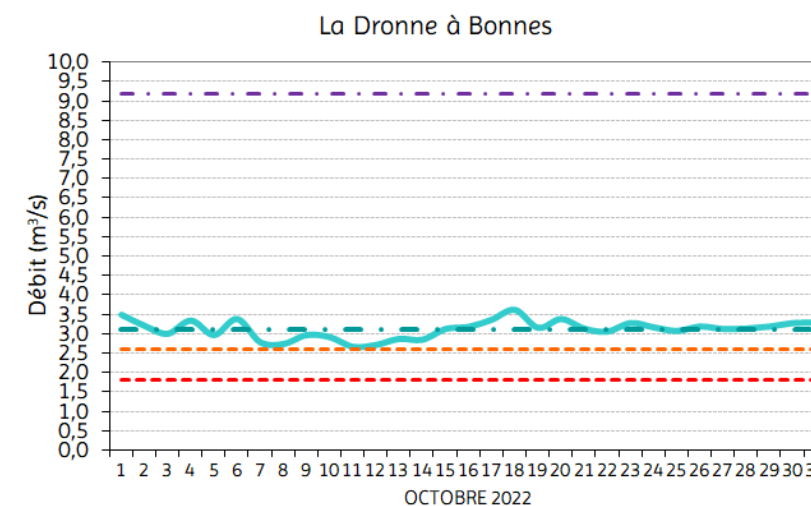
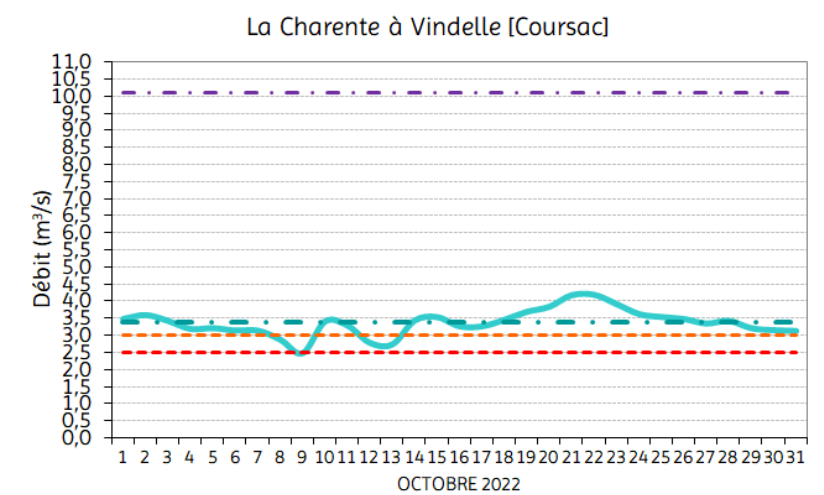
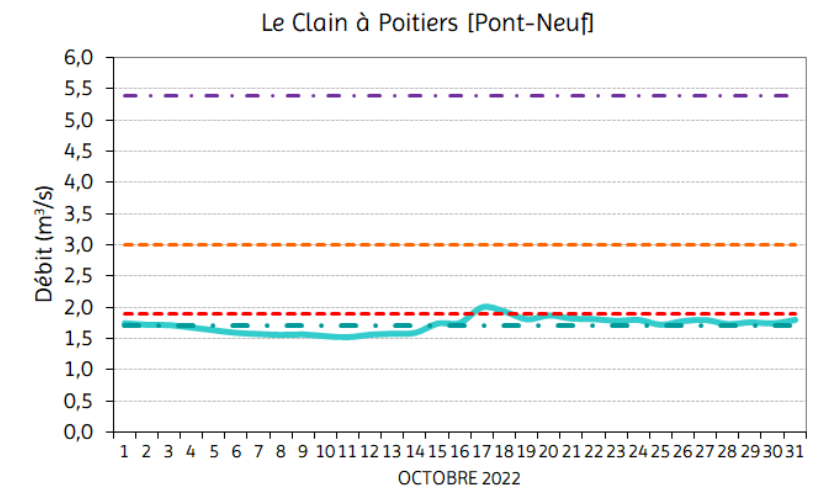
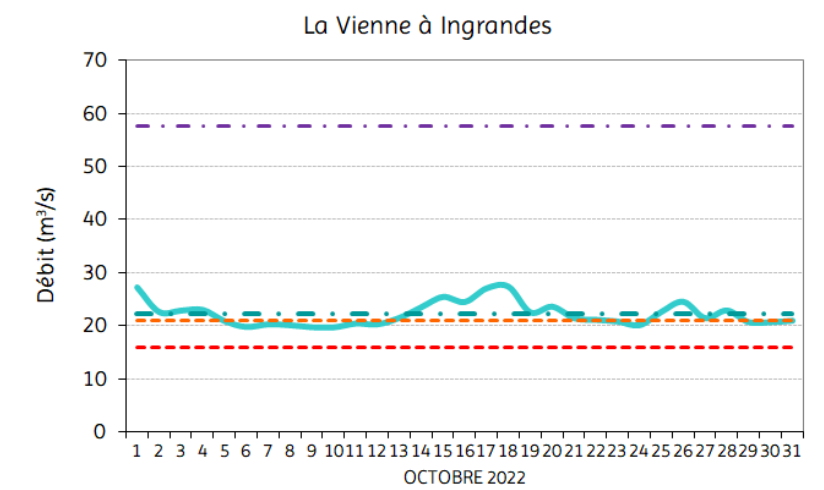
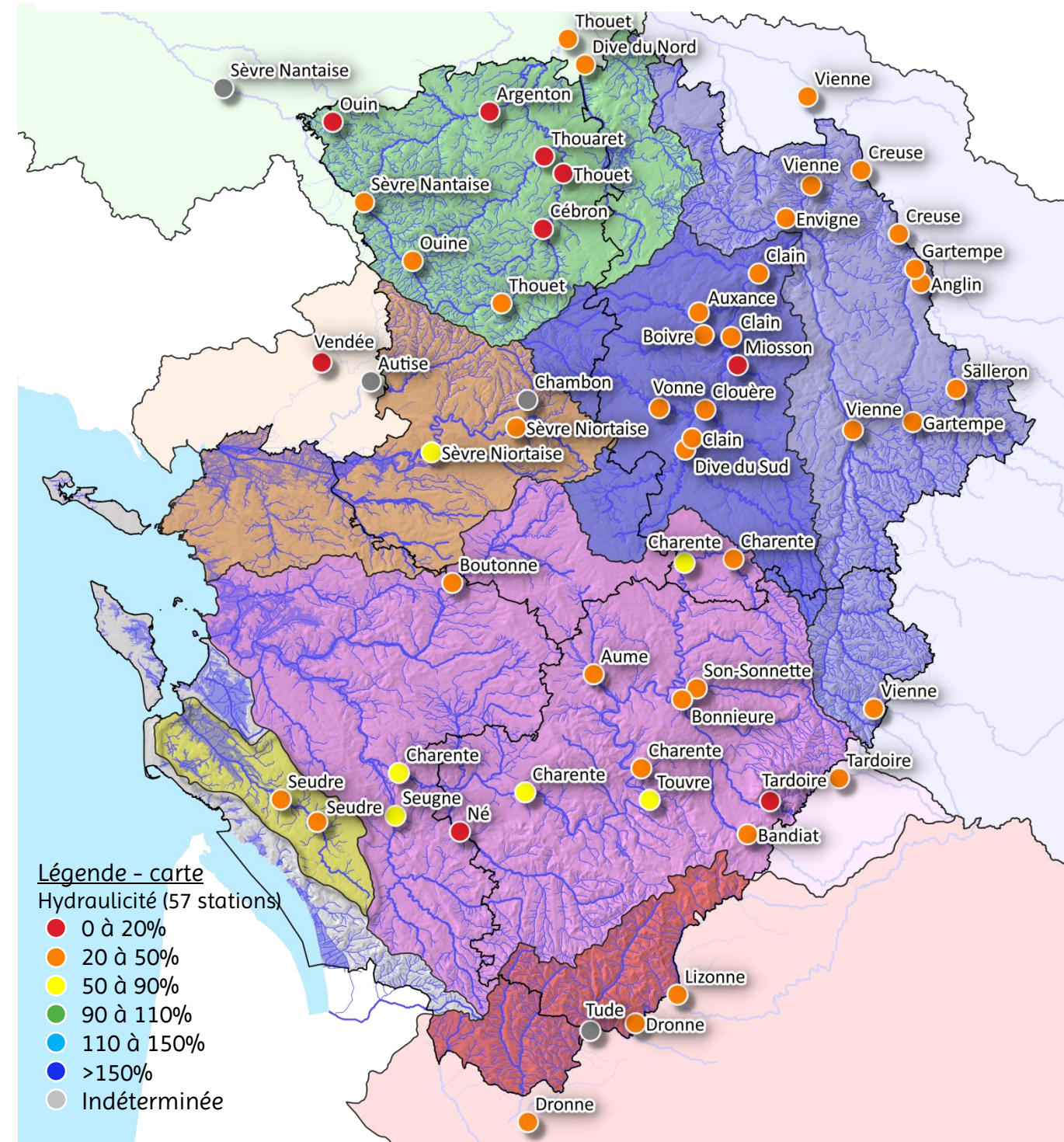
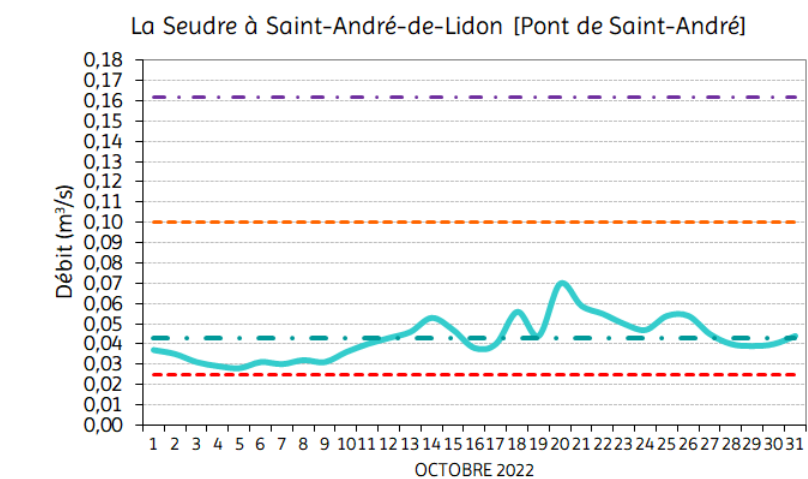
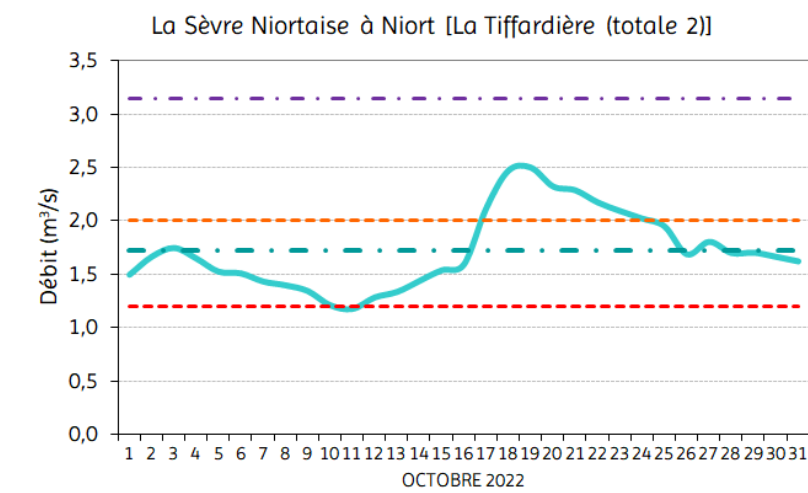
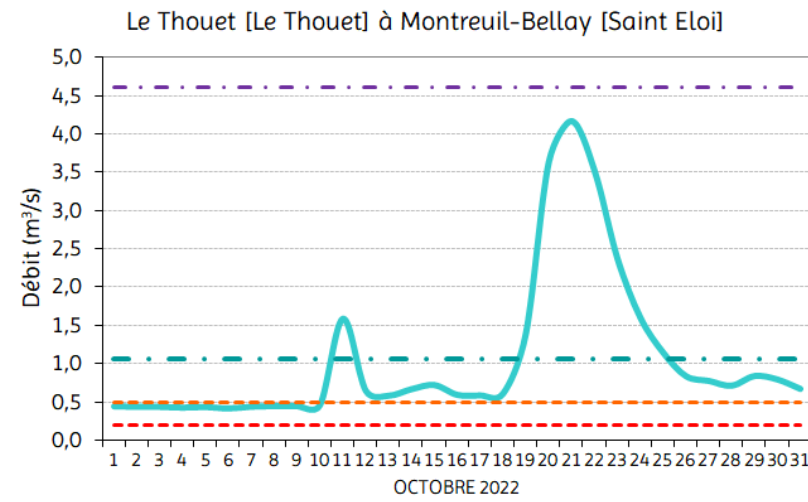


Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-civaux>

Consultez la page du site d'EDF dédiée à la centrale nucléaire de Civaux

Carte Hydraulicit  OCTOBRE 2022 - Rapport entre le d bit moyen mensuel et le d bit moyen mensuel interannuel



L gende – graphiques d bits du mois

— D bit journalier
 - - - D bit moyen mensuel
 - - - D bit moyen mensuel interannuel

— D bit Objectif d' tiage (DOE)
 - - - D bit de Crise (DCR)

Donn es source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrom trie et de pr vision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.
 Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

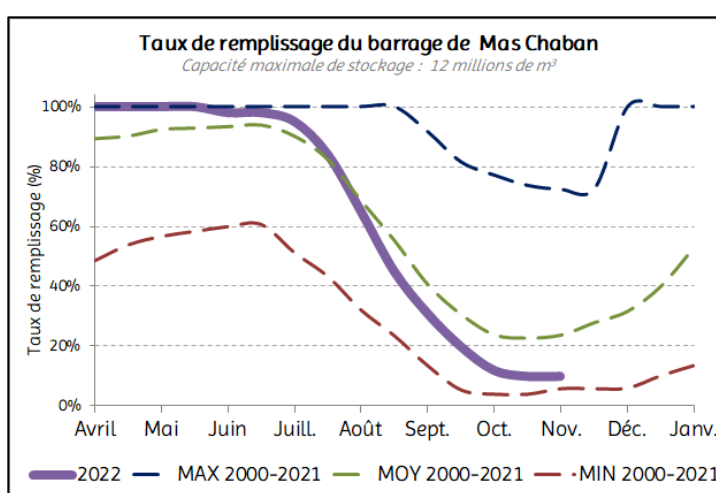
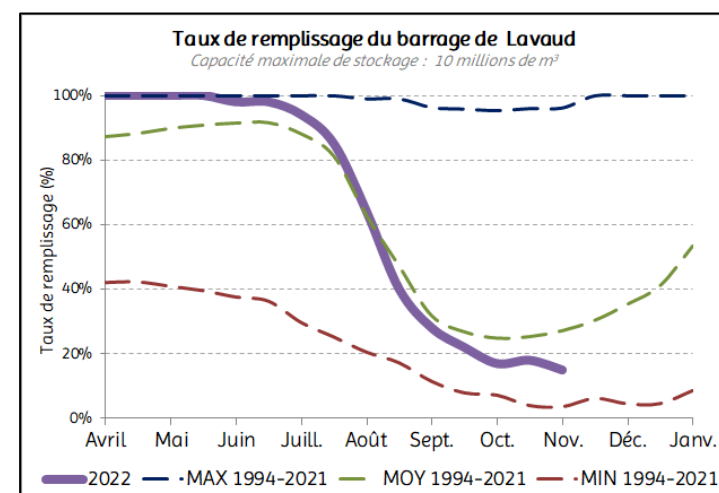
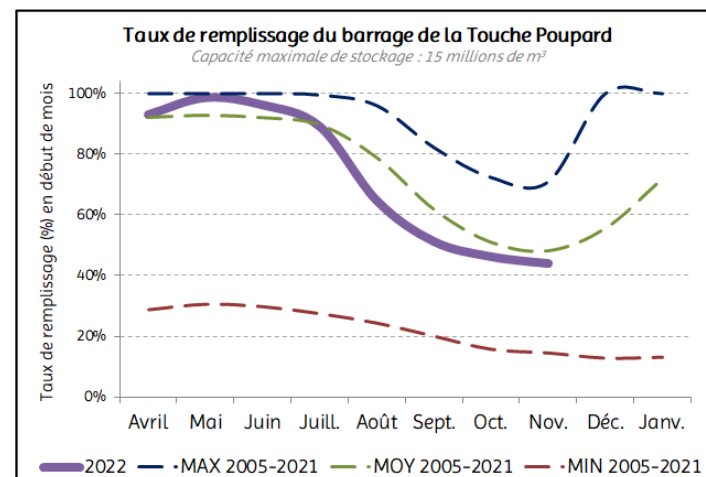
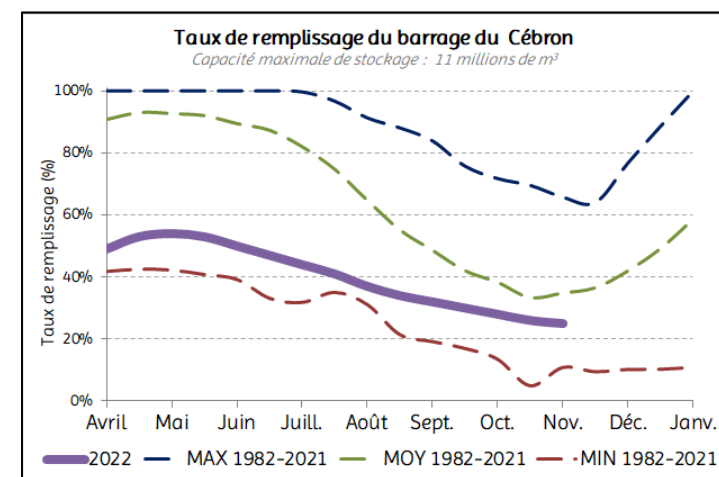
Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

Les taux de remplissage maximum ont été atteints dès le mois de janvier pour Lavaud et Mas Chaban, et début mai pour la Touche-Poupard. En revanche, le Cébron n'était rempli qu'à moitié à la veille de la période de soutien d'étiage.

En baisse, les volumes d'eau stockés début novembre par les barrages de Lavaud, de Mas Chaban, et du Cébron, sont inférieurs à leurs niveaux moyens. Celui de la Touche Poupard est proche de sa moyenne.

Pour rappel, en Charente, jamais une campagne de soutien d'étiage n'avait commencé aussi tôt dans la saison (19 mai). Le précédent record d'ouverture datait de 2011, année très sèche, avec une ouverture le 6 juin 2011.

Sur la Touche Poupard, les lâchers ont également commencé plus tôt qu'habituellement.



Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud** et de **Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

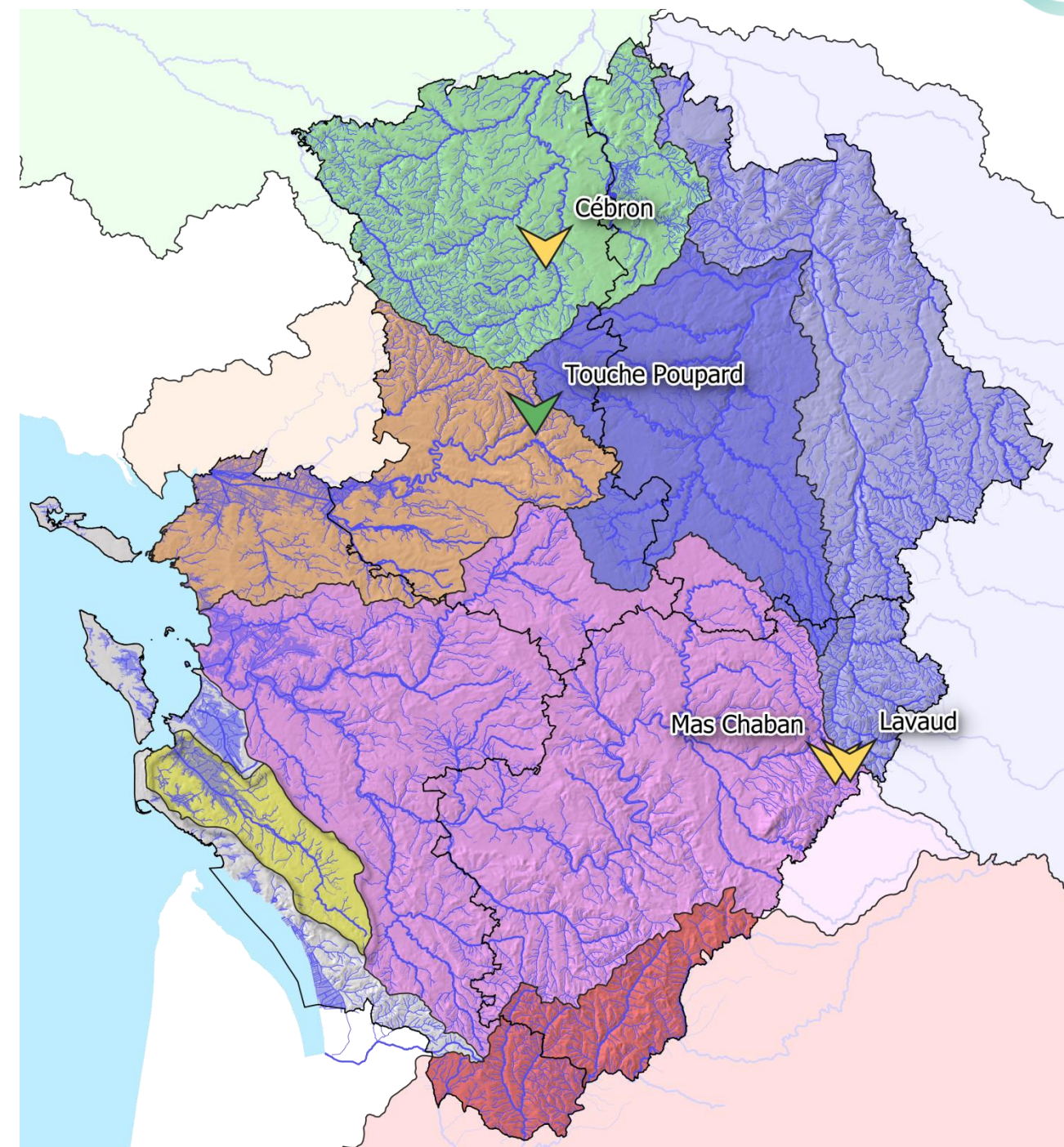
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin octobre - début novembre 2022



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures :
▲ Hausse	Supérieur ou égal au maximum
◊ Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
▼ Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
○ Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
	Inférieur au minimum
	Non déterminé

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

En lien avec la situation quantitative délicate, différentes campagnes complémentaires ont eu lieu depuis le début d'année 2022 dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime.

Une nouvelle campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin octobre dans les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes (voir résultats dans le tableau).

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	4	6%	30	33%	0	0%	26	28%	60	19%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	26	37%	8	9%	36	64%	31	33%	101	32%
stations classe 2 "écoulement non visible"	4	6%	10	11%	1	2%	7	7%	22	7%
stations classe 3 "assec"	37	52%	42	47%	19	34%	30	32%	128	41%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	311	100%
Indice ONDE *	4.5		4.8		6.5		6.4		5.5	

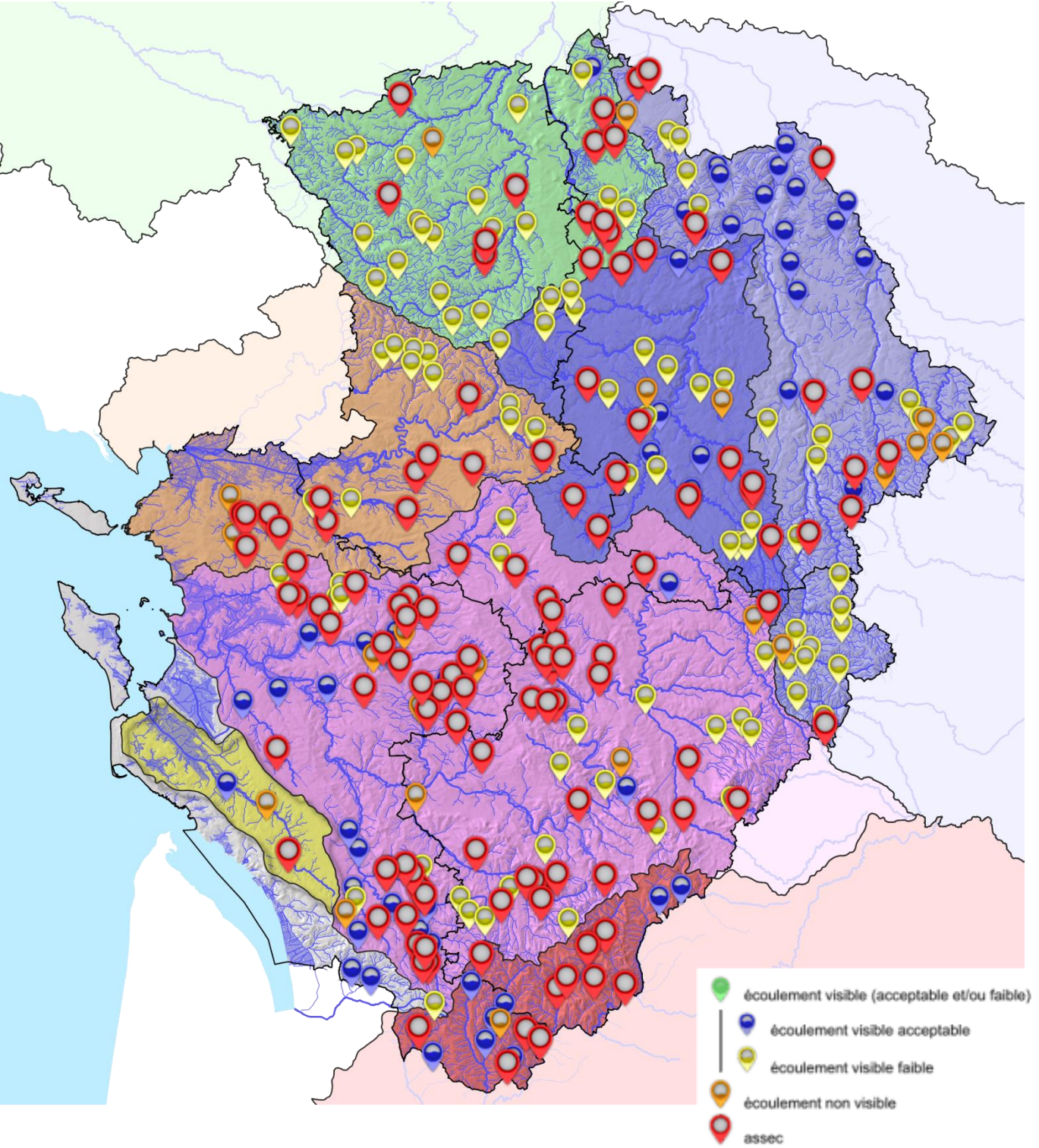
Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin octobre 2022

En lien avec les conditions météorologiques, la situation hydrologique ne s'est guère améliorée pour les milieux aquatiques. Seulement 19% des stations présentent un cours d'eau avec un écoulement visible acceptable, tandis que 48% des stations sont sans écoulement.

Les départements de la Charente et de la Charente-Maritime sont particulièrement concernés, puisque 58% des points observés sont en assec ou en écoulement non visible. La situation est également délicate en Deux-Sèvres et en Vienne, avec respectivement 36% et 39% des points en assec ou en écoulement non visible.

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 \times N2 + 10 \times N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne complémentaire de fin octobre 2022



Pour en savoir plus ...
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB
<https://onde.eaufrance.fr>
Observatoire national des étiages - Eaufrance

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Après la phase de consultation du public, **les arrêtés cadre 2022 ont été signés par les préfets**. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Un accès unique est proposé depuis le site Info Restrictions Eau pour accéder à l'ensemble des arrêtés : <https://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/actus.php>

Suivi des mesures de restriction en octobre 2022

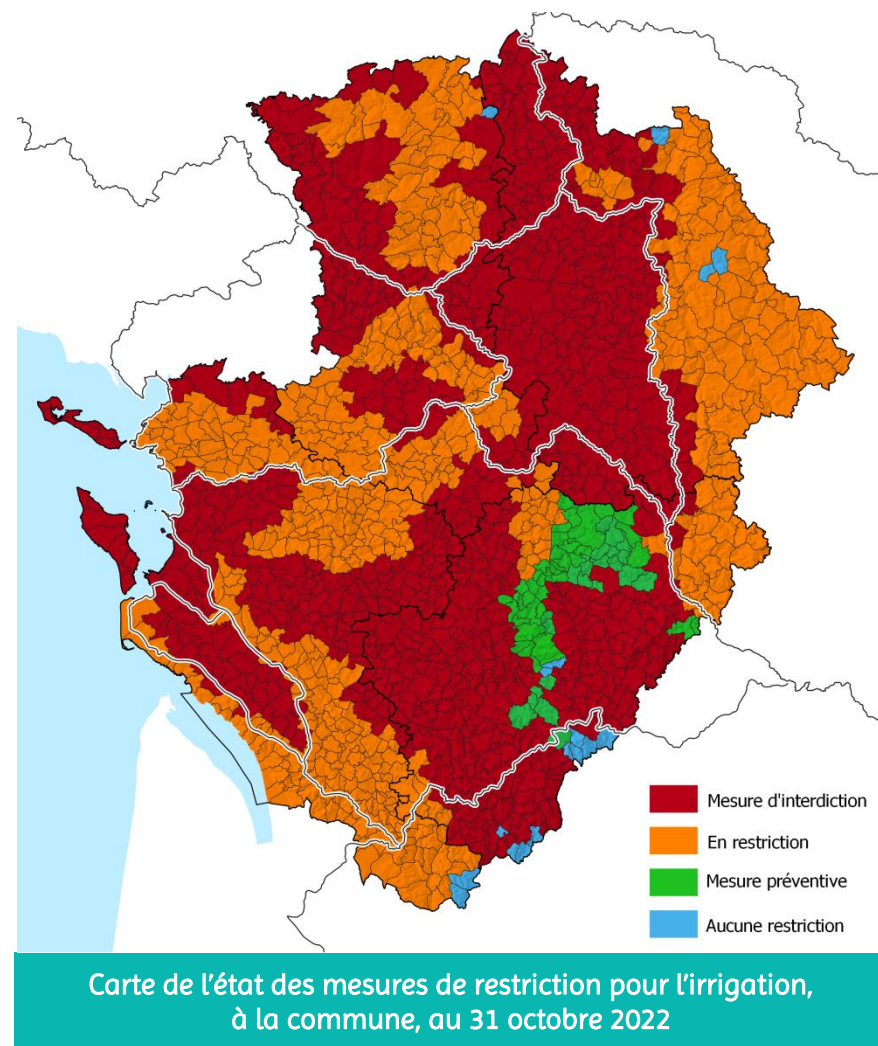
En lien avec la situation quantitative déficitaire, de nombreuses mesures de restriction sont restées en vigueur courant octobre, tous usages confondus. Elles ont toutefois pu être assouplies parfois sur certains secteurs, notamment en fin de mois.

D'une manière générale, les différents usagers de l'eau, citoyens et professionnels, sont toujours invités à utiliser l'eau de manière raisonnée en cette période délicate.

Usage agricole :

Tous les bassins ont été concernés par des niveaux de crise sur une partie, voire la totalité de leurs zones de gestion (ou sous-bassins), notamment sur le Clain, maintenu en niveau de crise tout le mois.

A fin octobre, la quasi-totalité des zones de gestion du territoire présentent encore des mesures de restriction ou d'interdiction (voir carte ci-contre).



Autres usages :

Le remplissage des plans d'eau et la manœuvre de vannes sur les cours d'eau restent généralement interdits ou restreints sur l'ensemble du territoire, tout comme les **usages domestiques non-prioritaires** (remplissage des piscines, lavage de voitures, arrosage des espaces verts, des potagers ou des terrains de sport, etc.).



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site « Info Restrictions Eau » dédié aux mesures de restrictions sur sa commune en Nouvelle-Aquitaine

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Site de l'information sécheresse du Gouvernement

[illegible]

Légende

	Pas de mesures	
	Mesures préventives	ESU = eaux superficielles
	Alerte	ESO = eaux souterraines
	Alerte renforcée	
	Coupure	
	Crise	

>>> **En octobre**, les mesures de restriction mises en œuvre concernant l'usage agricole sont les suivantes :

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin
Bulletin n°206 – Octobre 2022



Le Clain à Ligugé (86), le 9 octobre 2022 Photo : ARB NA



Le Clain à Chasseneuil (86), le 17 octobre 2022. Photo : ARB NA

Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA

Rubrique : NOS RESSOURCES > PUBLICATIONS > Bulletins mensuels de Situation Hydrologique
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.

Rubrique : NOS RESSOURCES > LA RESSOURCE EN EAU > Suivis quantitatifs de la ressource en eau
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

Donnez-nous votre avis sur le bulletin
Questionnaire accessible en ligne sur le site de l'ARB NA :
rubrique NOS RESSOURCES > PUBLICATIONS > Bulletins mensuels de Situation Hydrologique
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>
Par avance merci pour vos retours (date limite : 30/11/2022)

Bulletin n°206 – Octobre 2022